② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFiP N° 2033-B-SD2023

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise: **SAS AB65 - BRIGNOLI**

Néant ☐ *

A - RÉSULTAT COMPTABLE

			Exercice N clos le 31122022 (1)	Exercice N-1 clos le 31122021 (2)
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	210		
	Production vendue biens	214		
	Production vendue services *	218		
	dont export et livraisons intracommunautaires 209			
	dont export et livraisons intracommunautaires 215			
	dont export et livraisons intracommunautaires 217			
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)	222		
	Production immobilisée *	224		
	Subventions d'exploitation reçues	226		
	Autres produits	230		
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)	232		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)	234		
	Variation de stock (marchandises) *	236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)	238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*	240		
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)	242	4 775	19 815
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243)	244		
	Rémunérations du personnel *	250		
	Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)	252		
	Dotations aux amortissements *	254		
	Dotations aux provisions	256		
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * 259 ; dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles 260 }	262		
	Total des charges d'exploitation (II)	264	**4 775**	**19 815**
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		270	**(4 775)**	**(19 815)**
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)	280		
	Produits exceptionnels (IV)	290		
	Charges financières (V)	294		
	Charges exceptionnelles (VI) — Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) 347	300		
	Charges exceptionnelles — Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) 348			
	Impôts sur les bénéfices * (VII)	306		
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)		310	**(4 775)**	**(19 815)**
B - RÉSULTAT FISCAL	Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2	312		314 **4 775**
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*	316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	318		
	Provisions non déductibles*	322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)	324		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés 247 ; écarts de valeurs liquidatives sur OPC* 248	330		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D) 249)	251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	999		
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	997		
	Entreprises nouvelles (44, sexies) 986 ; Jeune entreprise innovante (44, sexies A) 989 ; Zone de revitalisation rurales (44, quindecies) 138			
	Reprise d'entreprises en difficulté (44, septies) 981 ; Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies) 991 ; Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies) 992	342		
	ZFA NG (44 quaterdecies) 345 ; Investissements outre-mer 344 ; Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies) 993			
	Zone franche urbaine (44 octies A) 987 ; Zones restructuration de la défense (44 terdecies) 127			
	dont divers* Créance due au report en arrière du déficit 346 ; Déduction exceptionnelle (art 39 decies) 655 ; Déduction exceptionnelle simulateur de conduite 641	350		
	dont divers* Déduction exceptionnelle (art 39 decies A) 643 ; Déduction exceptionnelle (art 39 decies B) 645 ; Déduction exceptionnelle (art 39 decies C) 647			
	dont divers* Déduction exceptionnelle (art 39 decies D) 648 ; Déduction exceptionnelle (art 39 decies G) 649 ; Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F) 990			
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS	Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2	352		354 **4 775**
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)	356		
	Déficits antérieurs reportables :* 61.310 dont imputés sur le résultat :			360
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS	Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2	370		372 **4 775**

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

AB65
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 3.000 EUROS
SIEGE SOCIAL : QUARTIER DU PLAGNOU 65170 GUCHAN
RCS TARBES 795 086 701

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DE RESULTAT
ADOPTEE PAR L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 30 JUIN 2023

DEUXIEME DECISION

L'associée unique, constate que les comptes annuels, tels qu'ils sont présentés et soumis à approbation, font ressortir une perte de -4 775 euros et décide de procéder à l'affectation suivante :

Origine		
-Résultat de l'exercice		-4 775 euros
Affectation :		
- Autres réserves	-4 775 euros	
Totaux	**-4 775 euros**	**-4 775 euros**

Il est rappelé que la somme de 19.500 euros a été prélevée sur le poste « Autres réserves » par décision de l'associée unique en date du 9 novembre 2022.

A la suite de ce prélèvement sur les réserves et de l'affectation de la perte ci-dessus, le poste « Autres réserves » s'élèvera à la somme de 248 441 euros et le montant des capitaux propres s'élèvera à la somme de 251 741 euros.

Rappel des dividendes antérieurement distribués

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, l'assemblée générale constatera que les sommes distribuées à titre de dividendes au titre des trois précédents exercices ont été les suivantes :

Exercice	Dividendes	Avoirs Fiscaux	Dividendes bénéficiant de l'abattement
31/12/2019	néant	néant	néant
31/12/2020	néant	néant	néant
31/12/2021	200.000 €	néant	200.000 €

Certifié conforme
Le Président

AVS

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

① BILAN SIMPLIFIE

DGFiP N° 2033-A-SD2023

Désignation de l'entreprise : SAS AB65 - BRIGNOLI — Quartier du Plaguou — Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise : 65170 GUCHAN

SIRET : 7 9 5 0 8 6 7 0 1 0 0 0 1 3

Durée de l'exercice en nombre de mois * : 12 — Durée de l'exercice précédent * : 12

ACTIF		Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Exercice N clos le 31122022 Net 3	Exercice N-1 clos le 31122021 Net 4
ACTIF IMMOBILISE — Immobilisations incorporelles — Fonds commercial*	010		012		
Immobilisations incorporelles — Autres*	014		016		
Immobilisations corporelles*	028		030		
Immobilisations financières* (1)	040	1 036	042	1 036	996
Total I (5)	044	**1 036**	048	**1 036**	**996**
ACTIF CIRCULANT — STOCKS — Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052		
STOCKS — Marchandises *	060		062		
Avances et acomptes versés sur commandes	064		066		
Créances (2) — Clients et comptes rattachés *	068		070		
Créances (2) — Autres * (3)	072	85 024	074	85 024	1 049
Valeurs mobilières de placement	080		082		
Disponibilités	084	167 579	086	167 579	275 627
Charges constatées d'avance *	092		094		
Total II	096	**252 603**	098	**252 603**	**276 676**
Total général (I + II)	110	**253 639**	112	**253 639**	**277 672**

PASSIF		Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2
CAPITAUX PROPRES — Capital social ou individuel *	120	3 000	3 000
Ecarts de réévaluation	124		
Réserve légale	126	300	300
Réserves réglementées*	130		
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132	253 216	292 531
Report à nouveau	134		
Résultat de l'exercice	136	(4 775)	(19 815)
Subventions d'investissement	137		
Provisions réglementées	140		
Total I	142	**251 741**	**276 016**
Provisions pour risques et charges — **Total II**	154		
DETTES (4) — Emprunts et dettes assimilées	156		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		
Fournisseurs et comptes rattachés *	166	1 898	660
Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169)	172		996
Produits constatés d'avance	174		
Total III	176	**1 898**	**1 656**
Total général (I + II + III)	180	**253 639**	**277 672**

RENVOIS							
(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	40
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Certifiés conformes, la Présidente